

La demande de copie d'acte se fait par courrier postal, ou directement à l'évêché aux heures d'ouverture de la chancellerie (*mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00*). **Aucun document ne sera envoyé par mail, sauf en cas de demande provenant de pays étrangers lointains.**

Nom et prénom du demandeur* : N° de téléphone :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

*** En cas de majorité de la personne concernée par l'acte, la demande est à faire par l'intéressé.**

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

En conformité avec la loi RGPD, nous ne pouvons pas remettre à une tierce personne le document.

Raison de la demande :

Acte de baptême pour parrainage de baptême ou parrainage de confirmation

Acte de baptême pour préparation de sa confirmation ou de sa 1^{ère} communion

Acte de confirmation

Attestation de Première communion

Inscription en école catholique

Entrée dans une congrégation religieuse

Date de la future célébration :

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR POUR LA COPIE D'ACTE

Aucun acte ne sera délivré si la demande est faite plus de 6 mois avant la date de la célébration

Nom*: **Prénoms :**

* Concernant l'identité de la personne, il s'agit du nom au moment de la célébration de son baptême (*nom de jeune fille pour les femmes mariées - nom de reconnaissance pour les personnes reconnues*).

Date de naissance **Lieu de naissance**

FILS ou FILLE DE : Père : **Mère** (*nom de jeune fille*)

Localité où habitaient les parents au moment du baptême :

Date du baptême **Lieu**

Date de confirmation **Lieu**

Date de la 1^{ère} communion **Lieu**

Le document sera à **envoyer** ( [Joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse où doit être envoyé l'acte](#))

Je viendrai chercher le document à l'évêché. Quand la demande est prête me prévenir au :

ADRESSE OÙ ENVOYER VOTRE DEMANDE : Évêché de Châlons - Service de la chancellerie - Actes de catholicité - 20 rue de l'Abbé Pierre Gillet – 51038 Châlons-en-Champagne Cedex